



Conditions générales de participation « my PLUS »

1. Généralités

- 1.1. Le programme de fidélité my PLUS est géré par la société Prepaid Services Company Limited (ci-après : « PSC » ou « nous »), dont le siège social est situé à Part Floor 27, 25 Canada Square, Canary Wharf, London E14 5LQ, Angleterre (immatriculée sous le numéro 05761861).

2. Participation

- 2.1. La participation au programme de fidélité my PLUS est gratuite pour les clients. L'inscription est effectuée automatiquement avec un enregistrement valide pour un compte my paysafecard.
- 2.2. Pour l'utilisation du compte de paiement my paysafecard et pour certaines activités en lien avec ce dernier, le client se voit créditer des points de fidélité dans le cadre de my PLUS. On distingue ici deux types de points de fidélité : les PLUS points et les Level points.

3. PLUS points

- 3.1. Avec chaque transaction de paiement sur le compte my paysafecard, le client acquiert des PLUS points. Pour chaque euro dépensé via my paysafecard, le client reçoit entre 100 et 130 PLUS points, en fonction du Status Level. **Un achat de PLUS points contre des espèces ou de la monnaie scripturale ou virtuelle n'est pas autorisé.**
- 3.2. Pour les transactions de paiement effectuées dans une autre monnaie que l'euro, le montant converti en euro est utilisé comme base de départ. La conversion est réalisée sur la base des taux de change du jour.
- 3.3. En cas d'annulation intégrale/partielle d'une transaction de paiement, les points de fidélité acquis seront déduits intégralement/au prorata. Cela sera signalé au client dans l'aperçu des points. Une communication séparée de PSC par e-mail n'est pas nécessaire dans ce cas. Remarque: Le niveau des PLUS points peut ainsi devenir négatif.
- 3.4. Les PLUS points collectés peuvent être échangés contre des produits et/ou services de la gamme de produits de fidélité actuelle. Les offres actuelles sont disponibles sur www.paysafecard.com dans l'espace my PLUS. Le choix des produits mis à disposition dépend du

Status Level respectif du client et du pays dans lequel le compte de paiement my paysafecard a été ouvert.

- 3.5. Le client n'a aucun droit à certains produits et/ou services et/ou à leur disponibilité. Les PLUS points utilisés ne peuvent pas être remboursés.
- 3.6. Les PLUS points expirent s'ils ne sont pas utilisés dans un délai de 12 mois à compter de la date de l'acquisition.

Remarque : Les PLUS points ne sont pas transférables à d'autres participants ni cumulables avec les points de fidélité d'autres participants. De plus, une conversion en espèces ou en monnaie scripturale ou virtuelle est exclue.

4. Level points

- 4.1. Les Level points permettent au client d'augmenter son Status Level dans le cadre du programme de fidélité my PLUS. Les Level points peuvent être utilisés en échange de produits et / ou services.
- 4.2. Les Level points s'obtiennent en réalisant certaines activités uniques ou récurrentes. Une liste détaillée des moyens vous permettant d'obtenir des Level points est visible sur le site Internet du programme de fidélité my PLUS. Cette liste est régulièrement mise à jour.
- 4.3. Les Level points perdent leur validité 60 jours après leur acquisition.

5. Status Levels

- 5.1. Le Status Level du client est déterminé en fonction des Level points obtenus au cours de 60 derniers jours.
- 5.2. Il existe 4 Status Levels :
- Level 1 : jusqu'à 9 999 Level points
 - Level 2 : 10 000 jusqu'à 49 999 Level points
 - Level 3 : 50 000 jusqu'à 249 999 Level points
 - Level 4 : à partir de 250 000 Level points

6. Fin de la participation

- 6.1. La participation au programme de fidélité my PLUS est conclue pour une durée indéterminée et peut être arrêtée à tout moment par écrit par les deux parties.
- 6.2. La participation au programme de fidélité peut être résiliée à tout moment et avec effet immédiat par le client. La résiliation doit se faire par e-mail.

Si le client résilie la participation au programme de fidélité, les points bonus crédités jusqu'à cette date et non utilisés expirent à l'entrée en vigueur de la résiliation.

- 6.3. De plus, les points de fidélité déjà acquis sont uniquement valables pour la durée d'existence du compte my paysafecard du client. Lorsque le contrat prend fin pour le compte my paysafecard – pour quelque raison que ce soit – les points de fidélité perdent automatiquement leur validité et ne peuvent plus être utilisés.
- 6.4. En cas d'abus, d'indications erronées ou de violation substantielle des présentes conditions générales de participation ou des conditions générales d'utilisation du compte de paiement my paysafecard, les points de fidélité expirent avec effet immédiat.
- 6.5. Nous nous réservons le droit de limiter ou d'annuler le crédit de points de fidélité. Le client en sera informé dans son espace my PLUS. Une communication séparée de PSC par e-mail n'est pas nécessaire dans ce cas.

7. Responsabilité

- 7.1. Notre responsabilité est limitée aux fautes volontaires et aux fautes lourdes. Dans la mesure où notre responsabilité est exclue, limitée ou plafonnée, cela s'applique aussi à la responsabilité personnelle de nos employés, salariés, collaborateurs, représentants et préposés. Les exclusions, limitations et plafonnements de la responsabilité cités ci-dessus ne sont pas applicables en cas de demandes relatives à la responsabilité du fait du produit ainsi qu'en cas de dommages provoqués par une atteinte à la vie, au corps ou à la santé.
- 7.2. La disponibilité permanente du programme de fidélité my PLUS, notamment la disponibilité de la gamme de produits de fidélité, n'est pas garantie.

8. Protection des données

- 8.1. Dans le cadre de l'utilisation du programme de fidélité my PLUS, des données personnelles du client sont collectées et traitées dans la mesure où cela est nécessaire pour la fourniture des prestations, pour la mise à disposition du système et en raison des obligations légales. Le traitement des données personnelles du client et la protection de celles-ci sont décrits dans les dispositions sur la protection des données.

- 8.2. Par l'utilisation des services, le client accepte que ces données puissent être utilisées conformément à nos dispositions sur la protection des données. Ces dispositions sont disponibles à l'adresse <https://www.paysafecard.com/fr-lu/protection-des-donnees/> suivante :

9. Divers

- 9.1. Les conditions générales de participation ainsi que le mécanisme de collecte, la procédure pour l'utilisation des points de fidélité et les autres prestations dans le cadre de my PLUS peuvent être modifiés à tout moment unilatéralement dans la mesure où les modifications sont mineures et objectivement justifiées. Les modifications ou compléments apportés aux présentes conditions générales de participation sont annoncées sous une forme appropriée, par exemple par un communiqué sur www.paysafecard.com, par SMS ou par e-mail. Les informations que PSC vous fait parvenir sont en français.
- 9.2. Un arrêt total du programme de fidélité peut avoir lieu en respectant un délai de 3 mois après notification correspondante.
- 9.3. En cas d'invalidité d'une des dispositions des présentes conditions générales de participation, la validité des autres conditions générales de participation n'est pas affectée.
- 9.4. Les présentes conditions générales de participation sont régies par le droit luxembourgeois. Pour tout litige découlant du présent contrat, les tribunaux en Luxembourg sont compétents.

Sous réserve de fautes de frappe et d'impression ainsi que de modifications.

V1_01042014